

Objet : Peines demandées en cette affaire de diffamations créées par Mr Mayer / Forum ULM

Base : Message envoyé au Forum ULM le 17.04.13 et jamais publié (rejet de l'administrateur) mais dont **le contenu doit servir de base au jugement final en cette affaire de diffamations** ayant menées à l'arrêt de la diffusion de mon concept Spratt 103.

Je demande donc à ce que, très rapidement et en concertation avec le règlement intérieur de ce forum (ci-dessous ...et pas du tout appliqué par l'administrateur !) =

1) Tous les sujets me concernant ou concernant mon concept soient interdits en ce forum.

2) Tous les pseudos ayant rédigé des propos diffamants me concernant ou concernant mon concept soient identifiés et condamnés aux plus hautes peines (financières et de prison avec sursis).

3) Tous les pseudos soient interdits d'utilisation dans le futur en ce forum.

4) Que le jugement soit publié pour un an en page d'accueil de ce Forum ULM + un mois dans la page d'accueil du forum Volerdpm (responsable de diffamations similaires en 2011) ainsi que dans 3 magazines ULM.

Message envoyé au Forum ULM le 17.04.13 =

A l'attention de (principalement) kawa1135, pimprenelle et Laurent Mayer (administrateur de ce forum et responsable légal des publications) :

Je viens d'être averti de la continuité de vos agissements...

Face à votre lâcheté et vos diffamations répétées à mon encontre et à l'encontre de mon concept Spratt 103, face à vos mensonges et à votre persistance à me créer et à diffuser de mauvaises réputations totalement injustifiées (les écrits restent et je n'ai JAMAIS refusé de répondre, relire mes précédentes réponses...), je porte donc plainte pour diffamations contre ce forum et tout particulièrement (mais pas seulement) contre les personnes citées. Leurs anonymats seront révélés et les raisons de leurs agissement seront ainsi beaucoup plus claires...

Bernard Geffray, concepteur du Spratt 103, qui n'aime pas être pris pour ce qu'il n'est pas...

PS : Pour rappels :

Rappel du règlement intérieur du forum ...complaisamment non appliqué (mes propos/droits de réponses ont été censurés moins de 5 mn après leurs publications alors que les diffamations et autres calomnies sont toujours en ligne...) :

- 1) Rubrique "Inscription :" **Vous acceptez de ne pas publier de contenu abusif, diffamatoire, ...**
- 2) Rubrique "Ceci est obligatoire :" **Oubliez totalement les assertions non démontrées ou non documentées.**

Le faire peut vous mener à un bannissement immédiat et permanent. L'adresse IP de tous les messages est enregistrée pour aider au renforcement de ces conditions.

- 3) "Changement de cap dans la gestion du forum : **tolérance zéro pour le non respect des consignes**" (19 Sep 2012)

Rappel de la Loi :

Depuis la Loi sur la Confiance dans l'Économie Numérique du 21 juin 2004, les messages diffusés sur un forum de discussion à accès restreint ou non sont soumises aux dispositions de la loi sur la presse du 29 juillet 1881. (Art. 29) La diffamation est définie comme étant "toute allégation ou imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps constitué auquel le fait est imputé".

+ De par cette même loi, "l'hébergeur d'un contenu, s'il n'en est pas l'auteur et qu'il n'a pas joué de rôle éditorial, peut être reconnu comme responsable si le contenu diffamatoire lui a été signalé" (*ce qui a été le cas avec plus de 10 mails envoyés...*)

Rappel de la Morale :

Agir négativement sous couvert de l'anonymat s'appelle de la lâcheté.

C'est également de la lâcheté que d'agir en second plan, en entraînant d'autres personnes dans cette escalade de la violence, en faisant appel aux bas instincts du genre humain.

Que dire de cet effet de bande (ou de meute...) que les "braves gens" dénoncent quand ce sont des voyous cagoulés qui agissent mais dont elles mêmes se font plaisir d'appartenir (anonymement, bien sûr...) pour hurler avec les loups, sans aucun discernement, sans aucune moralité ?...

...

L'aventure du concept Spratt 103 va bien au delà de son coté technique.

La découverte du genre humain, tel qu'il est vraiment, est également "intéressant" à explorer...

En conclusion :

- Les propos mensongers et totalement diffamatoires contenus dans ce Forum des ULMs, ce à l'encontre du concept Spratt 103, sont le résultat de l'"effet de bande" dont les meneurs, soutenus par l'administrateur et certains modérateurs, manipulent les esprits dans leurs intérêts personnels (égoïsme et arrogance de certains pilotes, jalousie d'autres concepteurs, pas de revenus publicitaires pour ce média avec ce concept, vengeances de personnes déjà condamnées ou qui le seront, etc...)

- Les messages malveillants ont continué après mon départ de ce forum le 31/03/13 (...)

- A noter que 90 % des messages écrits ne concernaient aucunement le coté technique du "Spratt 103", raison d'être officielle de ce post (ce, encore une fois, en opposition au "règlement" de ce forum...)

J'attends donc que justice soit faite (...et les anonymats des meneurs levés !)

"Une réputation est plus difficile à briser qu'un atome" (A. Einstein) ...d'où ce nécessaire combat pour rétablir la vérité, car le concept Spratt et son concepteur ne méritent aucune mauvaise réputation !

BG